

- ENQUETE PUBLIQUE -

du 10 octobre 2011 au 10 novembre 2011

relative au projet de révision simplifiée N° 2011-1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la commune des **HERBIERS** (Vendée)

- 1/5 -

Le présent projet de révision simplifiée n° 2011-1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune des HERBIERS (Vendée) a été étudié et présenté par les élus locaux en concertation avec les services de l'Etat.

Par délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2011, les élus locaux ont décidé de lancer une procédure conjointe d'enquête publique relative au changement de zonage du PLU et du zonage de la ZPPAUP dans le secteur du Mont des Alouettes, au lieu-dit « La Charillère », pour accueillir un projet privé de création d'un golf 9 trous présenté et pouvant s'inscrire dans une démarche « éco-environnementale ».

Cette révision simplifiée du P.L.U. instruite conformément aux dispositions de l'article L. 123 - 13 du Code de l'Urbanisme porte sur un seul point du territoire communal classé au document d'urbanisme Az (Agricole) dont le changement en zone NLz (Naturelle Loisirs) est obligatoire pour permettre la réalisation du projet de golf entraînant une mise à jour du règlement.

Le projet de golf couvrira une surface égale à celle faisant l'objet de la présente révision simplifiée du P.L.U., à savoir 152925 m2, située au Sud des Moulins du Mont des Alouettes, sur un bassin versant longeant la R.D. 160. Le relief du site est très accentué Sud au sol rocailleux avec émergence de nombreux rochers de granit. De nombreuses haies bocagères existent et à noter la présence d'une mare ; l'ensemble devant être conservé et valorisé. L'accès sur le site est prévu à partir de la R.D. 160 et par un délaissé de cet axe dit Chemin de la Charillère. Lors de ma visite sur le site, le 09 septembre 2011, accompagné de Mme CORNEE du service de l'urbanisme de la ville et en accord avec M. Joël BONNIN, porteur du projet, j'ai pu constater la construction récente du practice et la présence de locaux type modulaire à usage de bureaux et de servitudes. A noter également la présence d'un engin de chantier (Pelle mécanique) affecté à la réalisation de greens.

N° E11000358 / 44 T.A. NANTES du 13 juillet 2011

A.C.
.../...